Image not found or type unknown

Mon bailleur refuse de m'installer une boîte à lettres

Par **georges18**, le **21/03/2019** à **23:00**

Bonsoir
Je gère un salon de coiffure depuis 28 ans avec un bail 3x6x9. C'est un immeuble en angle de rue qui a 2 adresses. Une entrée du salon de coiffure donnant sur la rue principale que je nommerai A, et l'autre donnant sur une rue moins importante que je nommerai B
L'unique propriétaire de l'immeuble, où se trouve ce salon, l'a vendu à un organisme de location d'appartements à loyers modérés. Cet organisme vient d'installer des boîtes à lettres dans le hall de l'immeuble, et à ma grande surprise tous les locataires ont été alloués une boîte avec leur nom dessus sauf pour moi. J'ai demandé pourquoi et on m'a répondu que je n'y avais pas droit étant donné que je reçois la plupart de mon courrier à l'adresse A et non pas à l'adresse B qui est l'adresse officielle de l'immeuble. Je précise que je reçois de temps en temps du courrier à l'adresse B que la concierge me rapporte.
Je précise également que dans mon bail il est stipulé que je loue ce salon à l'adresse B officiellement. Donc à votre avis le bailleur a t il le droit de faire cela sous prétexte que je n'habite pas dans l'immeuble? Ou bien y a t il une raison juridique que j'ignore. Qu'en pensez vous?
Merci d'avance pour vos éventuelles réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés